

**COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 17 FEVRIER 2020**

**Effectif légal : 19
Membres en exercice : 19
Membres présents : 15
Membres votants : 15**

L'an deux mil vingt le lundi dix-sept février à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 11 février 2020, s'est réuni en séance publique, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel BERTRAND, Maire.

Présents : MM. Michel BERTRAND, Patrick VIRY, Laurent MONGAILLARD, Hélène ORILLARD, Jocelyne CLAUDE, Noël QUINANZONI, Corinne MARTIN, Chantal BASTIEN, Danièle CUNY, Régis POIROT, Roger MICHEL, Emmanuelle MARGRAITTE, Stéphane RICHARD, Catherine PLANTIN, Élixa THIEBAUT.

Absents excusés : MM. Martine VOINSON, Adrien OLRV,

Absents : MM. Éric MOUGEL, Monique REMY.

Secrétaire de séance : Laurent MONGAILLARD,

Le compte rendu du Conseil Municipal du 23 janvier 2020 a été approuvé

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2019- DEL 10/2020

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs et les comptes de gestion de l'ensemble des budgets au Conseil Municipal. Le Conseil Municipal désigne M. Noël QUINANZONI en qualité de Président. Monsieur le Maire quitte la salle.

Sous la présidence de Monsieur Noël QUINANZONI, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants

APPROUVE les comptes administratifs et les comptes de gestion 2019 du Maire budget par budget qui s'établissent ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET GENERAL 2019

<u>Fonctionnement</u> :	Dépenses	1 907 798.36 €	
	Recettes	2 717 820.08 €	
	<i>Excédent de fonctionnement</i>		+ 810 021.72 €
<u>Investissement</u> :	Dépenses	827 909.69 €	
	Recettes	628 626.84 €	
	<i>Déficit d'investissement</i>		- 199 282.85 €
	<i>Solde des restes à réaliser en investissement</i> :	-73 305.47 €	
	<i>Besoin de financement</i> :	272 588.32 €	

Affectation du résultat :

• en dépenses au D001	199 282.85 €
• en recettes au R1068	272 588.32 €
• en recettes au R002	537 433.40 €

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants APPROUVE les comptes administratifs et les comptes de gestion du budget général 2019

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET CAMPING 2019

<u>Fonctionnement</u> :	Dépenses	416 594.51 €	
	Recettes	538 135.72 €	
<i>Excédent de fonctionnement</i>			+ 121 541.21 €
<u>Investissement</u> :	Dépenses	839 041.65 €	
	Recettes	1 001 876.83 €	
<i>Excédent d'investissement</i>			+ 162 835.18 €
<i>Solde des restes à réaliser en investissement :</i>		- 83 599.00 €	
		+ 32 724.89 €	
<i>Besoin de financement :</i>		0 €	

Affectation du résultat :

• en recettes au R002	121 541.21 €
• en recettes au R001	162 835.18 €

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants APPROUVE les comptes administratifs et les comptes de gestion du budget camping 2019

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET EAU 2019

<u>Fonctionnement</u> :	Dépenses	300 514.64 €	
	Recettes	449 523.79 €	
<i>Excédent de fonctionnement</i>			+ 149 009.15 €
<u>Investissement</u> :	Dépenses	157 412.30 €	
	Recettes	154 898.54 €	
<i>Déficit d'investissement</i>			- 2 513.76 €
<i>Solde des restes à réaliser :</i>		-14 200.00€	
<i>Besoin de financement :</i>		16 713.76 €	

Affectation du résultat :

- en dépenses au D001 2 513.76 €
- en recettes au R002 132 295.39 €
- en recettes au R1068 16 713.76 €

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants APPROUVE les comptes administratifs et les comptes de gestion du budget eau 2019

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT 2019

<u>Fonctionnement</u> :	Dépenses	201 337.41 €	
	Recettes	191 450.74 €	
	Déficit de fonctionnement		- 9 886.67 €
<u>Investissement</u> :	Dépenses	108 894.41 €	
	Recettes	155 597.44 €	
	Excédent d'investissement :		+ 46 703.03 €
	Solde des restes à réaliser en investissement :	0 €	
	Besoin de financement :	0 €	

Suite à la création d'un budget unique eau et assainissement au 01/01/20 (délib n°71/2019), le budget assainissement est clôturé au 31/12/2019 et l'affectation du résultat ci-dessous est repris entièrement dans le budget eau

Affectation du résultat :

- en recettes au R001 46 703.03 €
- en dépenses au D002 9 886.67 €

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants APPROUVE les comptes administratifs et les comptes de gestion du budget assainissement 2019

COMPTE ADMINISTRATIF SALLE POLYVALENTE 2019

<u>Fonctionnement</u> :	Dépenses	11 968.50 €	
	Recettes	26 260.38 €	
	Excédent de fonctionnement		+ 14 291.88 €
<u>Investissement</u> :	Dépenses	22 112.48 €	
	Recettes	10 840.35 €	
	Déficit d'investissement :		-11 272.13 €
	Solde des restes à réaliser :	0 €	
	Besoin de financement :	11 272.13 €	
	<u>Affectation du résultat :</u>		

• en dépenses au D001	11 272.13 €
• en recettes au R1068	11 272.13 €
• en recettes en R002	3 019.75 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants APPROUVE les comptes administratifs et les comptes de gestion du budget salle polyvalente 2019

COMPTE ADMINISTRATIF ACTIVITE FORESTIERE 2019

<u>Fonctionnement</u> :	Dépenses	29 431.45 €	
	Recettes	30 669.31 €	
	<i>Excédent de fonctionnement</i>		+ 1 237.86 €
<u>Investissement</u> :	Dépenses	0 €	
	Recettes	3 330.09 €	
	<i>Excédent d'investissement</i> :		+ 3 330.09 €
	<i>Solde des restes à réaliser :</i>	0 €	
	<i>Besoin de financement :</i>	0 €	
	<u>Affectation du résultat</u> :		
	• en recettes R002	1 237.86 €	
	• en recettes au R001	3 330.09 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants APPROUVE les comptes administratifs et les comptes de gestion du budget activité forestière 2019

COMPTE ADMINISTRATIF STATION LE POLI 2019

<u>Fonctionnement</u> :	Dépenses	32 203.70 €	
	Recettes	48 620.50 €	
	<i>Excédent de fonctionnement</i>		+ 16 416.80 €
<u>Investissement</u> :	Dépenses	4 725.00 €	
	Recettes	20 655.17 €	
	<i>Excédent d'investissement</i> :		+ 15 930.17 €
	<i>Solde des restes à réaliser :</i>	- 3 000 €	
	<i>Besoin de financement :</i>	0 €	
	<u>Affectation du résultat</u> :		
	• en recettes au R002	16 416.80 €	
	• en recettes au R001	15 930.17 €	

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants
APPROUVE les comptes administratifs et les comptes de gestion du budget station le poli
2019

**APPROBATION DE L'APD DES TRAVAUX DE LIAISONS PISTES CYCLABLES : RUE DE LA
DOUANE - RUE PAUL MARTIN - RUE DU HOHNECK ET CRÉATION D'UN ESPACE PARTAGÉ
SUR UNE PARTIE DE LA ROUTE DU SAUT DES CUVES ET DEMANDE DE SUBVENTIONS.
- DEL N°11/2020**

Annule et remplace la délibération N°8/2020

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'Avant Projet Définitif des travaux de liaisons pistes cyclables : rue de la Douane - rue Paul Martin - rue du Hohneck pour l'année 2020 et la création d'un espace partagé sur une partie de la route du Saut des Cuves.

L'ensemble des travaux s'élève à 88 050.11 euros H.T. pour les travaux de liaisons pistes cyclables et 143 405 euros H.T. pour la création d'un espace partagé sur une partie de la route du Saut des Cuves donc un montant total de 231 455.11 euros H.T.

Une demande de subvention est sollicitée à la Préfecture des Vosges au titre de la DETR, au Conseil Départemental (Amendes de police) et à d'autres co- financeurs pour la réalisation de ces travaux.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des votants

APPROUVE l'A.P.D. présenté,
CONFIE la maîtrise d'œuvre aux Services Techniques Municipaux,
INFORME que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2020
SOLLICITE une subvention à la Préfecture des Vosges au titre de la DETR, au Conseil Départemental (Amendes de police) et à d'autres co- financeurs pour la réalisation de ces travaux.
AUTORISE le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier

**PROGRAMME DES TRAVAUX À RÉALISER PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS POUR
L'ANNÉE 2020- DEL N°12/2020**

Conformément à l'application du régime forestier et de la charte de la forêt communale, l'office national des Forêts a établi le programme d'actions au titre de l'exercice 2020, pour les travaux à entreprendre en forêt communale. Ils ont été présentés au conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des votants par 14 voix pour et 1 abstention :

DECIDE de retenir les travaux proposés soit :

DESSCRIPTIF DES TRAVAUX	QUANTITE	MONTANT HT €
Travaux d'accueil du public <ul style="list-style-type: none">Entretien et propreté de sentiers, pistes, aires, mobiliers, signalétique. : sentier des Perles de Vologne	1 forfait	1 070.00
	Total H.T.	1 070.00

CONVENTION RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE DES PRESTATAIRES DE SERVICES DU PÔLE CARRIÈRES - INSTANCES PARITAIRES- DEL N°13/2020

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la mise en place d'une convention en partenariat avec le Centre de Gestion des Vosges pour un accompagnement du Pôle Carrières-Instances Paritaires pour la mise en place du **RIFSEEP** (RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL) :

- Diagnostic Régime indemnitaire existant,
- Détermination groupes de fonction et montants plafonds,
- Critères d'attribution,
- Élaboration de la saisine du CT,
- Vérification du projet de délibération,
- Accompagnement à la prise d'arrêtés,
- Réunion d'information à destination des élus/agents le cas échéant

L'ensemble de cette prestation s'élève à 680.00 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants

DECIDE de signer la convention de partenariat avec le Centre de Gestion des Vosges relative à la mise en œuvre des prestations de services du Pôle Carrières- Instances Paritaires.
AUTORISE le Maire à signer la présente convention.

AJOUT DU TARIF RENOUVELLEMENT DE CONCESSION DU COLUMBARIUM- DEL N°14/2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants

DECIDE de fixer un tarif supplémentaire applicable pour l'année 2020.

RENOUVELLEMENT COLUMBARIUM	2020
Concession pour 15 ans	80€

REMBOURSEMENT D'UNE PARTIE D'UNE FORMATION D'UN EMPLOYÉ DU CAMPING - DEL N°15/2020

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de remboursement d'une partie de la formation TOEIC Bridge d'Anglais d'un montant de 653.01€ ttc à Mme Marie Bastien qui effectue cette formation dans le cadre de ses fonctions d'accueils pour améliorer la relation avec les clients du camping du Domaine de Longemer.

Cette formation sera dispensée du 10 février au 16 juillet 2020.

Mme Bastien atteste par courrier et justificatif en date du 30 janvier 2020 du règlement total de sa formation soit 1268.01€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants

DECIDE

De rembourser une partie de la formation TOEIC Bridge de Mme Marie Bastien soit un montant de 653.10€

AJOUT D'UN TARIF AU CAMPING DU DOMAINE DE LONGEMER- DEL N°16/2020

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de mise en location d'une salle au Camping du Domaine de Longemer « la Salle du Domaine ».

La salle pourra être louée uniquement par la clientèle du camping à un tarif à déterminer pour la demi-journée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants

DECIDE

La mise en location de « la salle du Domaine » au camping du Domaine de Longemer et de fixer le tarif à 30 € la demi-journée.

AUTORISE le Maire à signer tout document afférent.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

La séance est levée à 22h. 32